La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand-Prix Lemahieu

Le classique Grand Prix **LEMAHIEU** se disputera Dimanche 6 Juillet, sur le parcours habituel Lambersart-Cassel et retour, soit 90 kilomètres environ. L'épreuve aura lieu sous les réglements de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord et sera réservée aux deux catégories première et deuxième.

La liste des prix s'élève à plus de 900 francs.

Les engagements sont reçus tous les jours jusqu'au 6 juillet, à 14 heures, chez M. Léon Lemahieu, 374, Avenue de Dunkerque, à Lambersart.

Le départ sera donné à 14 heures 30 précises.

Le Grand-Prix Denève

140 kilomètres - 20 juillet

Le Grand Prix **DENEVE** se disputera dimanche 20 juillet sous les réglements de l'U.V.F. et sera réservé aux licenciés de 4e catégorie et débutants de nationalité française ou résidant en France depuis 1920. 2.000 francs de prix, dont 500 fr. au premier seront offerts à cette course, dont voici l'itinéraire :

Lomme, Armentières, Bailleul, Meteren, Caestre, Cassel, Oxelaere, Hougdem, Hazebrouck, Morbecque, Saint-Venant, Lilliers (contrôle fixe et ravitaillement chez M. Delerue, 54 rue Nationale), Vendin, Béthune, Beuvry, La Bassée, Fournes, Santes, Hallennes-lez-Marais, Heubourdin, Sequedin, Lomme, arrivée au siège du C.C.C. de Lomme, 105, rue du Marais.

LE REGLEMENT

La course se fera par n'importe quel temps. Les entraîneurs et suiveurs sont interdits. Tout coureur étant pris en défaut, sera immédiatement disqualifié ; 2. le changement de roues sera autorisé ; 3. la Commission décline toute responsabilité au sujet des accidents pouvant survenir en cours de route ; 4. les suiveurs automobiles devront faire leur déclaration au club et prendre un commissaire à bord ; 5. les engagements 4 francs seront reçus jusqu'au samedi 19 juillet 1924 à minuit, au siège, 105, rue du Marais de Lomme. Ceux envoyés par la Poste, non accompagnés du montant seront considérés comme nuls.

LILLE-RACHES

Le Comité des Fêtes du Moulin-Lille, avec le concours de l'Union Vélocipédique Moulinoise, organise une course sur le parcours Lille-Râches et retour, soit environ 50 kilomètres.

Les engagements sont reçus dès maintenant chez M. Charles Cracco, Place Trévisse Lille.

Grand-Prix de la Ville de Dunkerque - 150 kil.

1er de la 4e catégorie à une minute du 1er du classement général : Alexandre Marcel, sur bicyclette DENEVE-DULEIOR ; 9e du classement général après deux crevaisons

Les Cycles DENEVE-DULEIOR sont en vente chez M. DENEVE, 105, rue du Marais, à Lomme et aux Employés Réunis, 23, rue Nicolas Leblanc, à Lille.

Grand Prix d'Isbergues (100 kilomètres)

2e COULON sur bicyclette **LIBELLULE.**

Grand Prix Giovannetti, à Montdidier (90 kilomètres)

1er FRANCK, sur bicyclette **LIBELLULE** ;
2e COLMAIRE, sur bicyclette **LIBELLULE.**

Course d'Aulnoye

2e BISIAUX, sur bicyclette **LIBELLULE** ;
3e FLAMENT Henri, sur bicyclette **LIBELLULE.**

Course Internationale de Somain

1er DEGLAVE, sur bicyclette **D. E. M.**

AGENTS SONT DEMANDES PARTOUT

Usines et Bureaux :

388 à 398, rue de Condé, à BRUAY-SUR-ESCAUT
10.248

"LE GRAND PRIX ALBERT"

avec le concours du « REVEIL DU NORD »

Le Grand Prix Albert, organisé par l'Union Vélocipédique de La Madeleine, avec le concours du REVEIL DU NORD, se disputera dimanche 20 juillet, à 15 heures, sous les réglements de la F.C.C.N., sur le parcours suivant : La Madeleine, Warneton et retour (deux fois), 65 kilomètres.

600 francs de prix en deux catégories, avec cumul du classement général, seront distribués entre les vainqueurs.

Au premier tour, une prime de 10 francs sera accordée au premier coureur passant devant le siège de l'U.V.M. Plus deux primes réservées aux membres de l'U.V.M.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant chez M. Albert Saint-Léger, 205 rue de Marquette, La Madeleine ,siège de l'U.V.M.

ROUBAIX-CYSOING ET RETOUR

Dimanche 13 Juillet, se disputera une course sur le parcours Roubaix-Cysoing et retour, 35 kilomètres.

Cette épreuve est ouverte à tous coureurs âgés de 16 ans et au-dessus.

Les engagements sont de 2 francs dossard compris. Ils sont reçus chez M. Valentin, 109, rue Jules Guesde, Roubaix.

L'itinéraire : départ 9 h. 30, 109, rue Jules Guesde, rue de Beaumont, Avenue des Villas, Hem Forest, Ascq, Bouvines, Cysoing contrôle chez M. Decourcy, rue de Lille, retour par la même route ,arrivée chez M. Segard, 17, rue de Tunis.

De nombreux prix en espèces et en nature récompenseront les vainqueurs.

UNION SPORTIVE DU SUD

Les Membres de l'Union Sportive du Sud sont convoqués ce soir jeudi à 8 heures, au siège, 27, Faubourg des Postes, pour fêter la victoire de Marcel Degand, dans le Grand Prix Jean Thomann et Hercule, ainsi que les nombreux succès remportés cette année par Verhaeghe.

ATHLÉTISME

APRES LES CHAMPIONNATS DU NORD A DOUAI

Au cours de la dernière réunion du Comité du Nord de la Ligue d'Athlétisme, sous la présidence de M. Jourdain, le bureau nous a fait parvenir la note suivante :

«Le Bureau de la Ligue du Nord d'Athlétisme, réuni en séance extraordinaire le Jeudi 26 Juin 1924, déplore à l'unanimité les incidents suscités à dessein lors des Championnats du Nord à Douai, désapprouve ces faits anti-sportifs qui méconnaissent l'athlétisme, se déclare solidaire du juge-arbitre de la réunion, renouvelle l'expression de sa sympathie à l'adresse de leurs dévoués Présidents et Vice-Président et passe à l'ordre du jour. »

BOXE

LE FRANÇAIS Paul FRITCH BATTU A NEW-YORK

Dans un match de boxe en dix reprises, Sid Terris a battu aux points le Français Paul Fritch.

LAWN-TENNIS

Mlle S. LENGLEN, NE PARTICIPERAIT PAS AUX JEUX OLYMPIQUES

Le joueur de tennis Bordra, Capitaine de l'Equipe Française, a annoncé que Mlle Suzanne Lenglen, abandonne la lutte pour les Championnats à Wimbledon, le médecin lui ayant ordonné de garder le lit pendant plusieurs semaines.

Il est donc douteux qu'elle prenne part aux Jeux Olympiques.

ESCRIME

LE MAITRE D'ARMES PESSINA EST MORT

Rome, 2. — Le « Nuovo Paese » annonce la mort à Palerme, du maître d'armes Francesco Pessina.

LE TOURNOI OLYMPIQUE (Dames)

Le Tour Eliminatoire du Tournoi Olympique d'Escrime (Fleuret) (Dames), s'est disputé hier matin.

Dans la Poule un, se sont qualifiées : Mmes Osier (Danemark), Miss Davis (Grande Bretagne); Mlle Fitting (Suisse).

Mlle Conte (France), a été éliminée.

Dans la Poule deux, sont qualifiées : Mlles Prost (France) ; Freeman (Grande Bretagne) ; Olsen (Suède).

Dans la Poule trois, se sont qualifiées : Mlles Daniel (Grande Bretagne) ; Hamilton (Suède) ; Barding Ohlson (Danemark).

Mlle Porv (France) a été éliminée.

Dans la Poule quatre, se sont qualifiées : Mlles Tassv (France) ; Tary (Hongrie) ; Heckscher (Danemark).

Les Poules des 2e demi-finales (Messieurs)

A la suite des résultats, le jury a procédé au tirage au sort des Poules de la 2e demi-finale.

Ces poules ont été ainsi établies :

1re Poule : Vandamme (Belgique) ; Coutrot (France) ; d'Andrade (Portugal) ; Montgomery (Grande Bretagne) ; Belgado (Espagne) Ettinger (Autriche).

2e Poule : Grahay (Belgique) ; Ducret (France); Queros (Portugal) ; Seligmann (Grande Bretagne) ; Osiier (Danemark) ; Calman (Etats-Unis).

3e Poule : De Benkclaer (Belgique) ; Cattiau (France) ; Lorentzen (Norvège) ; Larraz (Argentine) ; Berthelsen (Danemark) ; Mendi (Uruguay).

Les quatre premiers de ces poules seront qualifiés pour la 3e demi-finale.

AUTOMOBILISME

LE CIRCUIT DES ROUTES PAVEES

IIIe ANNEE

20 et 21 Septembre 1924

L'Automobile Club du Nord et le Moto Club du Nord ,sous le patronage de notre confrère « L'Auto », organisent les 20 et 21 Septembre prochain, l'annuel Circuit des Routes Pavées, sur le circuit classique de Pont-à-Marcq.

La journée du Samedi 20, sera réservée aux cyclecars et motocyclettes. Les départs seront donnés à partir de 14 heures.

Le lendemain dimanche 21, à partir de 10 heures 30, ce sera le tour des voitures.

Les véhicules seront répartis en plusieurs catégories.

L'ITINERAIRE

Les concurrents, comme l'an dernier, après avoir pris le départ à Pont à Marcq, traverseront Bersée, Capelle, Pont-à-Marcq, soit à chaque tour 13 kilomètres environ.

LE RALLYE-JETONS

14 Septembre

Cette épreuve aura lieu pour la première fois à Lille. Le point de rassemblement est fixé à 9 heures du matin, Place de la République. Cette originale épreuve se disputera comme suit : on choisit quatre points situés sur la place principale de quatre villes ou villages A.B.C.D. ; A, représente le contrôle de départ et d'arrivée. En B.C.D., sont postés trois commissaires porteurs l'un de jetons bleus, l'autre de blancs, le troisième de rouges. Les concourrents partant de A doivent aller relever auprès des trois commissaires B.C.D. un jeton de chaque couleur mais ils n'ont aucune indication sur la couleur des jetons détenus par les commissaires et ne peuvent recevoir le jeton blanc que sur présentation du bleu, et le rouge que sur la présentation du bleu et du blanc.

Le gagnant sera celui qui ayant perdu le moins de temps dans la récolte bien ordonnée de ces trois jetons, sera de retour le premier au contrôle d'arrivée.

Le Rallye-Jetons est réservé aux voitures, cyclecars, sidecars, motocyclettes, vélomoteurs.

Les engagements sont reçus jusqu'au 4 septembre par M. Léon Manaud, commissaire général, 3 Cité Bergère, Paris.

COLOMBOPHILIE

LE GRAND PRIX DE LA SEMAINE ANGLAISE

12.000 francs de prix

Le Grand Prix de la Semaine Anglaise (Spécial Jeunes), doté de 12.000 francs de prix dont 10.000 fr. de poule spéciale et 2.000 fr. de prix d'honneur, se disputera le samedi 19 juillet prochain sur Chantilly. Mise pour honneur 2 fr. La mise en paniers pour ce grand concours se fera le vendredi 18 juillet, de 15 à 19 heures aux endroits suivants : M. Bernard, rue du Plat, Lille ; M. Eeckout, 137, rue de Lille, La Madeleine.

HIPPISME

COURSES DU TREMBLAY

Première Course. — 1. Electus (J. Patrick), g. 92.00, p. 37.50 ; 2. Perle d'Or (M. Allemand), p. 14.50 ; 3. Ranplanpan (A. Rabbo), p. 105.00.

Deuxième Course. — 1. Javelon (Ferré), g. 327.00, p. 72.00 ; 2. Moret (Garner), p. 25.00 ; 3. Flamboyante (Gaudinet), p. 23.00.

Troisième Course. — 1. Benuasli (Vatard), g. 71.50, p. 30.50 ; 2. Cerveline (Philips), p. 108.00 ; 3. Stella Maris (Waskford), p. 117.00.

Quatrième Course. — 1. Photin (Sharpe), g. 28.00, p. 23.00 ; 2. Fascinateur (M. Allemand), p. 54.00.

Cinquième Course. — 1. Gilles (R. Ferré), g. 23.00, p. 14.00 ; 2. Moreceau de Rois (A. Woodland), p. 18.00.

Sixième Course. — 1. Pratzen (M. Allemand), g. 81.50, p. 25.50 ; 2. Ballyrack (G. Kreel), p. 37.50 ; 3. Beaulieu (G. Garner), p. 18.50.

Les Espagnols en péril au Maroc

LEURS LIGNES ONT ÉTÉ PERCÉES PAR LES TROUPES RIFFAINES

Madrid, 2. — On apprend d'Alicante que des ordres ont été donnés pour que la première brigade de réserve stationnée au camp de Rabassa soit prête à partir au premier avis.

Selon un correspondant de journal parisien à Tanger, la situation dans la région de Tétouan est devenue difficile, sinon précaire.

D'importants contingents riffains exercent une forte pression sur les lignes avancées qu'ils ont percées en certains endroits.

Le communiqué officiel de Tétouan rend compte de ces agressions.

Des renforts ont été prélevés d'urgence dans le secteur de Mélilla.

Les lignes de communication de Tétouan et la vallée de l'Oued Lau et Chéohaouen sont coupées.

40 TUÉS OU BLESSÉS

Madrid, 2. — Communiqué officiel, les pertes espagnoles au cours de l'opération d'hier dans la région de Taza sont de 9 tués et 31 blessés.

La tragique aventure de deux Alpinistes

Grenoble, 2. — Il y a quelques jours, un étudiant originaire de Paris, M. P..., et une jeune fille, domiciliée à Grenoble, Mlle Odette M..., partaient du chalet de la Pra pour tenter la traversée du glacier de Freydane, dans le Massif de Belledonne.

Une brume épaisse entourait les glaciers et bientôt les deux touristes furent surpris par la nuit sur le Freydane où ils se virent contraints de camper.

Le lendemain, une éclaircie momentanée leur permit de faire le point : ils se trouvaient alors sur les flancs du Pic Coutet.

Il s'agissait de gravir cette montagne pour regagner la Pra. Mais les flancs en sont très abrupts et les chutes de pierres très fréquentes.

Tout à coup un éboulement se produisit. Touché au bras par un quartier de roc, M. P. fit une chute effroyable, cependant que sa compagne terrorisée restait accrochée à une saillie.

La jeune fille résolut cependant de porter secours à son compagnon d'infortune. Elle l'atteignit plus vite qu'elle ne l'aurait voulu et le trouva inerte, à demi assommé et le bras tuméfié.

Les provisions perdues, ainsi que les pioletes, il fallut passer une seconde nuit sous une pluie glaciale. On imagine les affres des deux jeunes gens à qui une horrible mort semblait inévitable.

Le troisième jour, cependant, les brumes se dissipèrent et dans un sursaut d'énergie, M. P... et Mlle Odette M... purent regagner le chalet de la Pra où les premiers soins leur furent donnés.

Ils rentraient hier à Grenoble sur un mulet, dans un état inquiétant.

LE SYNDICAT FASCISTE SERA REPRÉSENTÉ A GENÈVE

Genève, 2. — Après un débat mouvementé, la Conférence du Travail a prononcé cet après-midi, par 55 oui contre 32 non et 38 abstentions, la validation du représentant des corporations syndicales fascistes, M. Rossini. L'an dernier, ces voix s'étaient réparties de la façon suivante : 63 voix pour 17 voix contre.

On sait que le groupe ouvrier refusant de considérer le vote de l'an dernier, avait continué dès le début de la Conférence de dénier à M. Rossini le droit de représenter la classe ouvrière italienne.

24 VICTIMES SOUS UNE TOITURE EFFONDRÉE

Udine, 2. — La toiture d'un hangar pour dirigeable, s'est écroulée. Il y a quatre tués et 20 blessés.

TRAVAUX D'ART ET VOIES NAVIGABLES DU NORD

Les adjudications qui ont eu lieu hier à la Préfecture, ont attribué des travaux de reconstruction d'un pont tournant à Hergnies sur l'Escaut, 2 lots. Terrassements, maçonnerie et charpente, MM. Rémy et Corduant, sont adjudicataires pour un rabais de 11 %.

La construction métallique revient aux établissements Paindavoine, à Lille, avec un rabais de 5 %.

L'adjudication des dragages pour la dérivation de la Scarpe, est remise à une date ultérieure.

Sequestrée 17 années par son ex-mari !

CE DERNIER, AVOCAT A LA COUR D'APPEL, PROFITAIT DE LA FORTUNE

Paris, 2. — M. Henri L..., avocat à la Cour de Paris, avait épousé, en 1899, Mlle Berthe D..., dont la fortune immobilière était estimée à environ 600.000 francs.

Le contrat stipulait que le capital de la jeune femme était inaliénable. Seuls, les intérêts tombaient dans la communauté.

En 1903, le divorce fut prononcé aux torts du mari et les immeubles désormais affranchis de la clause de dotalité furent hypothéqués et vendus.

Dix-sept ans plus tard, Berthe D..., hâve, déguenillée, squelettique, se présentait au commissariat du quartier de Bel-Air, en disant :

— Mon mari me séquestrait, je me suis enfuie.

Une enquête fut ouverte. Hier, la séquestrée intentait une action en pension alimentaire devant la première chambre du tribunal.

Me Maurice Blum explique aux juges comment la jeune femme, à l'insu de sa famille, avait accepté le divorce qui mettait sa fortune à la merci de son mari.

Celui-ci avait continué à gérer la fortune de sa femme, conduisant celle-ci chez les hommes de loi chaque fois que sa signature était nécessaire.

En 1919, après lui avoir arraché toute sa fortune, il l'enfermait à son domicile, où il vivait d'ailleurs, depuis plusieurs années, avec une maîtresse.

Me Beauvais, au nom du mari ,s'est contenté de répliquer que Mme D..., ayant jadis renoncé à la société d'acquêts, était mal fondée à l'heure actuelle, — 17 ans plus tard — à réclamer une pension.

Le tribunal a ordonné une enquête pour rechercher l'étendue de la spoliation.

Le tube sous la manche ? Pas de sitôt

L'ÉTAT-MAJOR BRITANNIQUE NE VEUT RIEN SAVOIR

Londres, 2. — Si certains renseignements sont exacts, il nous faut dire adieu, une fois de plus, à l'espoir de voir le tunnel sous la Manche commencé à bref délai.

Pourtant, jamais le succès n'avait paru plus proche. M. Ramsay Mac Donald s'était déclaré favorable au projet et plus de quatre cents parlementaires de tous les partis avaient donné une adhésion de principe. Pour rendre agissante cette quasi-unanimité, il ne manquait qu'une chose : l'approbation des autorités militaires britanniques. Or, cette approbation vient, paraît-il, d'être refusée.

La question de la construction du tunnel avait été soumise aujourd'hui à un conclave extraordinaire du comité de défense impérial. La décision étant grave, M. Ramsay Mac Donald qui présidait la réunion, y avait convié trois de ses prédécesseurs à Downing street : MM. Asquith, Lloyd George et Baldwin, qui avaient tous répondu à son appel. Etaient également présents les principaux membres du cabinet, le chef de l'état-major impérial, le premier lord de la mer, l'amiral comte Beatty, le maréchal de l'air, sir H. Trenchard et divers experts.

Au cours de la discussion, qui fut longue, les arguments de nature stratégique exposés contre le tunnel furent, paraît-il, si convaincants que l'aéropage se prononça contre la construction.

Pour un simple civil, il semblait qu'avec le développement de l'aviation, les dernières objections tombassent d'elles-mêmes. On avait dit assez justement que, du jour où Blériot avait traversé la Manche, l'Angleterre avait cessé d'être une île. Mais les militaires anglais de 1924 ont la même mentalité que feu le maréchal lord Wolseley. Celui-ci estimait qu'il y avait péril pour son pays, même si le tunnel débouchait à Douvres dans une longue tranchée battue par cent pièces de canon, même si des dispositifs permettaient de noyer en quelques minutes une partie du tunnel, même si des fourneaux de mine commandés de la façon la plus sûre étaient établis à l'entrée et confiés naturellement à des soldats anglais.

Le bureau des Grandes Commissions à la Chambre

Voici la suite de notre article d'hier concernant la formation des bureaux des grandes commissions à la Chambre des députés :

MARINE MILITAIRE

Président : M. Le Bail ; vice-présidents : MM. Goude, Daniélou, Delaroche-Vernet, Henry Michel.

HYGIÈNE

Président : M. Claussat ; vice-présidents : MM. Fougères, Gadaud, Victor Maurel, Valière, Clarou, Lainé.

ALSACE-LORRAINE

Président : M. E. Borrel ; vice-présidents : MM. Philippoteaux, Vermare, G. Weill, Martou.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Président : M. Paul Morel ; vice-présidents: MM. Bellamy, Houzé, Lévy-Alphannery, Pierre Charles, Lesaché, Marchals.

M. PEYTRAL PROTÈGERA LES CHEMINOTS RETRAITÉS

Paris, 2. — M. Peytral, ministre des travaux publics, a reçu une délégation des cheminots retraités qui comptent plus de 60.000 adhérents et à la tête de laquelle se trouvait M. Rosset, président de la Fédération, qui lui a exposé leur desiderata concernant l'application de la loi du 14 avril sur les pensions civiles et militaires.

Le ministre a promis d'insister auprès des réseaux pour que cette loi leur soit appliquée intégralement, conformément d'ailleurs à l'engagement pris.

LE CONGRÈS NATIONAL DE NAVIGATION ET D'AMÉNAGEMENT DES EAUX

LA TROISIÈME JOURNÉE

Le Congrès National de Navigation et d'aménagement des eaux qui se tient actuellement au Palais de la Bourse à Lille, a poursuivi hier ses travaux devant une assistance toujours aussi assidue.

LE RÉSEAU DES VOIES NAVIGABLES DU NORD

Dans son rapport, M. André Manin, secrétaire général de la 1re Région économique et directeur de l'Office des transports des Chambres de Commerce du Nord de la France, propose de mettre en évidence le rôle économique des ports fluviaux, d'étudier les conditions auxquels ils doivent satisfaire pour remplir leur fonction et les moyens de les adapter au rôle important qui doit être le leur.

M. Manin, parla ensuite de l'évolution des ports fluviaux et de leur classification. Il passa rapidement en revue quelques-uns des principaux ports de notre région en examinant la situation spéciale de chacun d'eux.

LE NOUVEAU PORT DE LILLE

Concernant le nouveau port de Lille, un projet de création en Haute-Deûle, entre les portes de Canteleu et de Dunkerque, sur l'emplacement des fortifications a été pris en considération par décision ministérielle du 28 mai 1900, et ne fut jamais réalisé par suite du retard apporté au démantèlement de la ville.

Ledit projet a fait place à un autre beaucoup plus vaste. Il s'agirait de profiter de la rectification de la Deûle entre « La Planche-Quesnoy » et le «Grand Tournant» et se prolongeant ensuite au Nord de la Citadelle, pour rejoindre le tracé actuel vers le Pont Royal, en donnant à la nouvelle voie une largeur suffisante pour assurer la circulation des bateaux et servir de port sur toute sa longueur. La partie amont serait aménagée en port industriel et l'aval en port public, raccordé au chemin de fer, pourvu d'un outillage puissant, de hangars et de magasins généraux. Le tracé actuel subsisterait d'ailleurs, servirait de garage et continuerait à desservir les ports privés qu'il comporte.

La réalisation de ce projet est actuellement en bonne voie. La collaboration de la Chambre de Commerce et de la ville est virtuellement acquise et le port de Lille sera bientôt, espérons-le, un modèle du genre.

UN VŒU

Après avoir donné des explications sur les moyens à employer pour le développement du trafic des ports fluviaux, M. Manin émet le vœu suivant :

1° Que les villes, les départements et l'Etat, subventionnent largement la création de nouveaux ports fluviaux et l'amélioration des ports existants ; 2° Que l'article 3 de la loi du 3 décembre 1908, soit abrogé ; 3° Que les voies ferrées desservant un port fluvial, ne soient pas placées sous le régime des embranchements particuliers, mais fassent l'objet d'une concession analogie à ce qui se passe dans les ports maritimes et que dans le cas où cette voie serait concédée au réseau de chemin de fer, les taxes à y percevoir soient aussi minimes que possible ; 4° Que la tarification des transports mixtes dont les réseaux ont promis la réalisation en 1921, soit mise en vigueur au plus tôt.

LES CANAUX DE L'EST ET DES ARDENNES

M. Henri Ludinart, ingénieur des Ponts-et-Chaussées donne ensuite lecture de son rapport sur le rôle économique des ports sur les canaux de l'Est (branche Nord) et des Ardennes, ainsi que le moyens à employer pour développer ce rôle.

LA RÉUNION PAR VOIE D'EAU DE LA RÉGION DE L'EST AU NORD ET AU PAS-DE-CALAIS

Concernant la réunion par voie d'eau de la région des mines de fer et des forges de l'est, avec la région houillère du Nord et du Pas-de-Calais et les ports de Dunkerque et Calais, M. Bourgeois, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, fit un exposé technique de la situation.

En résumé, dit-il, cette jonction peut s'effectuer par un canal allant de la vallée de la Moselle à la vallée de l'Aisne dans des conditions techniques susceptibles d'être admises et d'une manière générale, beaucoup plus favorables que celles suivant lesquelles se présente la solution par le canal de la Meuse à l'Escaut entre Mézières et Donain.

Cette dernière solution donnerait des parcours plus courts que l'autre, mais exigerait l'emprunt de la Meuse sur 75 km. entre « Sep-Mousay » et Mézières.

En définitive l'avantage revient nettement à la solution par la Vallée de l'Aisne et c'est donc la construction du canal de l'Aisne à la Moselle que l'on doit d'abord envisager.

Invités à donner leur avis sur ce dernier rapport les Chambres de Commerce de Cambrai, Avesnes et Dunkerque s'opposent au projet de M. Bourgeois, tandis qu'après quelques observations, les Chambres de Tourcoing, Valenciennes et Lille s'y rallient.

La Chambre de Commerce de Metz, demande que l'on canalise le plus tôt possible la Moselle. Quant à la Chambre de Commerce de Nancy elle déclara aussi s'opposer au projet de M. Bourgeois parce que sa région ne se trouve pas directement reliée avec les endroits pouvant lui fournir du coke.

M. Vignon, secrétaire du Syndicat Général de la Petite Batellerie défendit le principe de la réglementation des transports par eau, basée sur :

1° Utilisation d'une construction-type, comme celle du modèle de l'Office National de la Navigation ;

2° La création de bureaux de tour destinés à recevoir les inscriptions des bateliers disponibles et qui permettraient une équitable répartition des transports ;

3° La constitution de Commissions paritaires régionales, pour établir les tarifs de frêt pour des périodes déterminées.

Il déclara que la situation économique des transports par eau est liée au système invoqué plus haut, qui existe d'ailleurs dans le Port Commercial de Dunkerque et qui sera en rétendant aux principaux centres de chargements par eau, destiné à faire disparaître la spéculation, le stockage sur péniches. Il fera également naître l'ordre et la probité dans les transactions en matière de transports par eau et donnera un meilleur rendement.

Finalement le projet de M. Bourgeois n'est pas adopté et aucune décision n'est prise au sujet de la question qui y était visée.

AUJOURD'HUI VISITE A DUNKERQUE

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 9 heures, communications diverses.

Visite des installations du port de Dunkerque. Départ de Lille en train spécial à 11 h. 05 arrivée à Dunkerque à 12 h. 17 : réception par la Chambre de Commerce de Dunkerque ; à 13 h.15, séance de travail — Rapport de M. Mouseran, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Dunkerque, sur : a) Le rôle de la navigation intérieure dans le développement du port de Dunkerque. Amélioration des voies navigables utiles pour l'extension de ce rôle; b) Les aménagements actuels et futurs du port de Dunkerque pour le service des bateaux de navigation intérieure.

A 15 heures : Embarquement sur un remorqueur pour la visite du port ; à 17 h. 40, départ pour Lille (train spécial),retour à Lille, à 19 h. 42.

M. Malvy préside le Groupe parlementaire des planteurs de tabac

Paris, 2. — Le Groupe parlementaire des planteurs de tabac s'est constitué aujourd'hui et a nommé son bureau qui est ainsi composé : Président M. Malvy (Lot) ; vice-présidents : MM. Devris (Landes) ; Faganon (Isère) ; Yvon Delbos (Dordogne) ; Gouhé (Pas-de-Calais) ; Dellac (Gironde) ; André Falières (Lot-et-Garonne) ; Carron (Savoie) ; Petit (Afrique du Nord) ; Questeur : M. Chaumie (Lot-et-Garonne).

LA NATALITÉ DANS LE NORD

Une réunion importante a été tenue hier à la Préfecture du Nord, par la commission départementale de la natalité présidée par M. Demolon, conseiller général.

L'année 1923 accuse un excédent de naissances sur 1922, et une diminution de la mortalité.

On a enregistré en 1923, 40.761 naissances contre 39.596 en 1922. L'année 1920 avait un rendement supérieur de 45.600.

Le nombre des décès s'établit par 26.292 en 1923, 27.362 en 1922, et 24.701 en 1920.

Au cours du premier trimestre 1924, pour un chiffre de naissances important, 10.445, le chiffre des décès a cru considérablement et atteint 8.005.

Primes à la natalité. — 669 communes du département adhèrent à l'institution ; 45 communes seulement sont dissidentes. Aussi le bénéfice des primes est alloué à 98 % de la population.

Subvention. — M. Demolon donne connaissance d'une lettre du Ministre de l'Hygiène, qui accorde une subvention de 150.000 francs, à la maison maternelle Julia Bécour à Lille-Saint-Maurice.

Une maison maternelle à Roubaix. — Mme Mathon porte à la connaissance de l'assemblée que l'Assistance publique consent à céder à bail l'immeuble de la fondation Boucicaut, à Roubaix, en vue de la création d'une maison maternelle.

Une sous-commission est nommée pour étudier sur place le mode de gérance le plus avantageux de l'immeuble.

Une somme de 200.000 francs est estimée nécessaire pour les frais d'aménagement. Le Pari Mutuel verserait 100.000 francs. Déduction faite de 26.000 francs de dommages de guerre attachés au bâtiment, la somme à réunir provenant des secours particuliers ne serait plus que de 74.000 francs.

Questions diverses. — Mme Dubuisson, présidente du syndicat des sages-femmes du Nord, présente à la commission un rapport contre les faiseuses d'anges.

On exprime le vœu que les communes jouissant de l'autonomie élèvent le taux d'accouchement de l'assistance médicale gratuite.

Des vœux sont également présentés pour que les sages femmes, titulaires du diplôme de deuxième classe, puissent exercer librement, où elles veulent, pour que des conférences et une organisation pédagogique soient prévues afin de combattre le danger de la dépopulation.

Enfin, M. Demolon propose la création d'une section du Nord du comité national de l'enfance Mlle Murret est désignée pour faire un rapport sur ce point de vue.

MARIAGE

Le mariage de M. Maurice Bassot, fils de feu le général Bassot ,avec Mlle Anne-Marie Brice, vient d'être célébré à Paris. M. Bassot qui fut longtemps directeur des dommages de guerre à la Préfecture du Nord et qui a laissé dans la région tant de sympathies ,avait été choisi par M. Marin, lorsqu'il fut ministre des Régions Libérées comme chef de cabinet. Il est aujourd'hui contrôleur général des Régions Libérées.

FEUILLETON DU 4 JUILLET 1924. — N° 32

LE SECRET MORTEL

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

PAUL FÉVAL FILS

Tranquillise-toi, mignonne, et rassure ton mari. J'ai besoin d'un huitaine de jours pour tout laisser en ordre. Au bout de ce temps je me retirerai.

— Vois-tu, fit Jeanne ! Je souffre plus que toi, mais Sixte est monté jusqu'à l'exaspération. Vous n'avez plié ni l'un, ni l'autre... Oh ! je ne te blâme point, ne crois pas que je te blâme ! seulement la situation est terrible. Si j'avais pensé que pareille chose pût arriver, je t'assure que je ne me serais point mariée.

— Jeanne, dit Rodel, je te supplie de me répondre comme tu répondrais à ton père... Es-tu heureuse avec Sixte ? En dehors de cette affaire entre lui et moi, as-tu à te plaindre de lui ?

— Certes non ! s'écria Jeanne.

Elle sentait qu'elle mentait ! Sixte se conduisait à son égard avec une déférence et une politesse presque outrées ; mais la jeune femme savait bien qu'elle n'était plus aimée et qu'elle ne l'avait peut-être jamais été.

Sur cette assurance qu'il croyait sincère, Rodel se calma.

Elle le quitta toute réconfortée, le cœur remué, l'âme presque joyeuse.

Les affaires ! ah ! les affaires iraient comme elles pourraient ! On était bien assez riches comme cela.

Et s'il fallait vendre on vendrait.

Jeanne se promit même de chercher à son mari des distractions qui lui fissent aimer la maison et de recevoir un peu plus de monde. Déjà le marquis et la marquise de Seillans s'étaient présentés ; on leur avait rendu leur visite, on se voyait.

La jeune femme fit part à son mari du résultat de sa négociation et des projets qu'elle formait :

Sixte approuva tout.

XV

UNE BONNE BIEN CHANGÉE

Huit jours plus tard, Rodel quitta la rue de Viarmes, il en partit si tranquillement que les vieux employés n'y pouvaient croire. Au reste, ils haïssaient cordialement le beau Sixte.

L'oncle Scipion ne répondit pas un mot ou du moins Sixte n'en sut rien.

Un matin, il arriva chez Sixte un homme qui prétendait avoir entendu parler de la vente du fonds. D'abord Sixte repoussa loin cette idée ; ensuite il l'examina et il l'accueillit.

Jeanne — il ne comprenait pas bien pourquoi — l'excitait à vendre. L'homme — un négociant du Havre — fit des offres d'abord modestes

Deux cent mille francs environ, puis il augmenta. Jeanne paraissait enchantée.

A quatre cent mille francs d'affaire fut conclue.

L'oncle Scipion, pour la forme, donna son assentiment. Les lettres qu'il écrivait étaient courtes et dures : il ne parlait ni de venir à Paris ni d'y conduire sa femme, et Jeanne ne l'en priait point, tant elle craignait que sa jeune tante ne prît la balle au bond.

Les mois passaient. Sixte, inoccupé maintenant, ne restait pas un instant à la maison. Il avait vu avec stupeur, aussitôt le fonds vendu, Rodel s'y réinstaller avec le même air prépondérant que jadis.

Tous les jours, Jeanne sortait en voiture une heure ou deux, avec sa sœur Denise ; le soir, assez souvent, elles allaient chez Rodel.

Sixte ne faisait pas la moindre observation, seulement son air devenait agressif et cassant.

Un soir, comme on recevait quelques amis, parmi lesquels le marquis et la marquise de Seillans et qu'alors on n'attendait plus personne, le timbre de la porte d'entrée retentit et l'on annonça la baronne Eschanne et le prince de Slika.

Sixte se précipita au-devant des nouveaux venus devant Jeanne stupéfaite et Denise blême d'épouvante, il fit les présentations.

La baronne Eschanne, flanquée de son prince exotique, ne perdit ni son sang-froid, ni son sourire ; en quelques minutes elle fut à l'aise, dirigeant la conversation. La douleur de Jeanne était grande, mais celle de Denis ne pouvait se mesurer.

Pour les deux femmes, il était désormais évident que Sixte voyait journellement cette créature : Marthe Eschanne ne se gêna point pour le dire.

Le marquis de Seillans vit la stupeur de Jeanne et flaira dans les nouveaux venus une paire de rastaquouères.

Il plaignit profondément Jeanne et se prit à mépriser Sixte.

Vaillante, comme toujours, la jeune femme tint tête à la situation. Quand Marthe Eschanne, en se retirant, s'obstina à l'inviter, Jeanne se rejeta sur son état de grossesse avancée pour ne rien promettre.

Encore ne savait-elle pas au juste ce qu'était la belle-mère de Scipion.

Marthe Eschanne vivait largement, elle avait trouvé dans Paris, où les professions lucratives sont rares, celle de femme d'affaires. Ces affaires ,elles les prenait n'importe où s'immisçait dans les embarras des gens de la haute volée qu'elle savait ou devinait gênés.

Son esprit d'intrigue était tel, qu'elle avait réussi à recevoir chez elle des hommes titrés et officiels, très authentiques.

Son salon regorgeait d'individualités en vedette. On y parlait politique et banque. On y jouait.

Elle devenait avare et tirait de chacun plume ou aile ! Au reste, maîtresse de maison fort entendue et sachant plaire.

Par elle, Jeanne sut que Sixte passait rue de Lille le plus grand nombre de ses soirées. Quand elle partit, le marquis de Seillans prit congé à son tour ! Il avait le cœur serré, mais la bravoure de Jeanne lui imposait. Il la salua respectueusement et fit semblant de ne point voir la main que Sixte lui tendait.

Jeanne et son mari restèrent seuls, Denise s'était retirée de bonne heure.

Sixte chercha querelle à Jeanne, l'accusant de n'avoir pas été aimable.

Jeanne n'essaya pas de discuter ; elle tendit son front au baiser de Sixte et se retira.

Dans sa chambre, comme elle pleurait amèrement, à demi-pâmée sur son lit, témoin de tant de veilles et de larmes, Denis entra.

Elle joignit les mains et s'agenouilla tremblante devant sa Jeanne chérie.

Mais Jeanne ne voulait pas que sa vieille amie se désolât, et, comme Denise suppliante lui disait :

— Qu'es-tu ! Oh ! dis-moi pourquoi tu pleures ! Jeanne sourit à travers ses larmes et lui répondit gaiement :

— Que veux-tu que j'ale... je souffre un peu... je crois même que je vais souffrir davantage.

Son regard compléta sa pensée et rassura Denise.

La jeune femme faisait